



N'importe quel en perspective
diachronique
Sandrine Pescarini

Pour citer cet article

Pescarini Sandrine (2010). *N'importe quel* en perspective diachronique. Dans Tovenia Lucia M. éd. *Déterminants en diachronie et synchronie*. Paris : Projet ELICO Publications, p. 125-143.
<http://elico.linguist.univ-paris-diderot.fr/livre-elico.html>

N'IMPORTE QUEL EN PERSPECTIVE DIACHRONIQUE¹

S. Pescarini

ATILF Nancy-Université & CNRS

Sandrine.pescarini@atilf.fr

Résumé

Le but de cet article est de présenter la construction et le développement des indéfinis formés sur le verbe *importer*, notamment *n'importe quel*. Les éléments de cette famille sont employés régulièrement depuis le début du XIX^e siècle. Ils ont d'abord été construits de manière compositionnelle. Suite au processus de lexicalisation, on ne considère plus actuellement le sens de tous les constituants.

Dans ce papier, nous définissons également les trois valeurs interprétatives que nous attribuons à *n'importe quel* : l'élargissement, la dépréciation et l'indifférence.

1 Introduction

L'indéfini *n'importe quel* est apparu assez récemment dans le lexique français ; il a commencé à être employé de manière régulière à partir du français moderne. Il s'agit d'un item à choix libre (FCi) du fait qu'il indique le choix indiscriminé d'un référent parmi un ensemble d'individus possibles. Nous considérons que *n'importe quel* est un déterminant suite à sa position initiale au sein d'un syntagme nominal (SN) et au fait qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le nom de ce SN².

Muller (2007) constate qu'il y a trois interprétations possibles avec les constructions en *n'importe qu-*. Les deux premières sont à rapprocher respectivement de l'élargissement et de la dépréciation, notions que nous développons dans la première section de cet article. La troisième interprétation est une interprétation d'extrémité d'échelle, avec la possibilité d'une orientation argumentative dépréciative (*ex* : On nous fait manger *n'importe quoi* ! (Muller (2006)). Dans cet exemple, une échelle est envisageable. Les extrémités seraient, d'un côté, *le meilleur pour la santé*, et de l'autre, *le pire*. Pour Reed (2000) également, *n'importe qu-* obéit à une notion d'échelle ou de rang.

Vlachou (2007) considère que les FCi, quelle que soit la langue considérée, revêtent au moins une valeur sémantique parmi les six suivantes : l'élargissement (*widening*), l'ignorance (*ignorance*), l'indifférence (*indifference*), l'indiscrimination (*indiscriminacy*), l'indistinction (*indistinguishability*) et la dépréciation (*low-level*). Vlachou (2007) attribue quatre de ces

¹ Nous remercions les relecteurs pour leurs commentaires éclairants.

² Le fait de considérer *n'importe quel* comme un déterminant ne fait pas l'unanimité au sein des linguistes. En effet, certains indiquent que si *n'importe quel* est un déterminant, d'autres constructions du type *je ne sais (plus) quel, on se demande quel* devraient avoir la même catégorie. Dans cet article, nous avançons quelques hypothèses syntaxiques permettant de justifier notre position.

valeurs à la série *n'importe qu-* : l'élargissement, l'indiscrimination, l'indistinction et la dépréciation.

De notre côté, nous estimons que *n'importe quel* peut exprimer trois valeurs interprétatives en français contemporain : l'élargissement, l'indifférence et la dépréciation. Nous montrons à l'aide d'exemples issus de la base de données Frantext que ces valeurs pouvaient être exprimées par *n'importe quel* dès son emploi en tant que déterminant. Puisque nos données proviennent de Frantext, notre étude se base sur le français écrit et littéraire.

Dans cet article, nous commençons par détailler les valeurs sémantiques que nous attribuons à *n'importe quel*. Une fois celles-ci détaillées, nous présentons le processus de création de *n'importe quel*. Enfin, comme *n'importe quel* fait partie d'une série d'indéfinis, nous nous penchons sur les différents éléments de cette série.

2 Les valeurs interprétatives de *n'importe quel*

2.1 En français contemporain

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, Vlachou (2007) considère que la série *n'importe qu-* peut exprimer quatre valeurs : l'élargissement, l'indiscrimination, l'indistinction et la dépréciation.

La notion d'élargissement correspond au terme *widening*, utilisé par Kadmon et Landman (1993) pour l'analyse de *any*, que celui-ci soit employé comme un item à polarité négative ou un FCi.

- (1) Dans un SN de la forme *any* + substantif, *any* élargit l'interprétation du N à une dimension contextuelle. (« In an NP of the form *any CN*, *any* widens the interpretation of the common noun phrase (CN) along a contextual dimension. » Kadmon et Landman (1993 : 361))

Cette valeur implique la considération d'entités dans le domaine de quantification qui ne seraient pas considérées dans le cas d'un SN introduit par un simple déterminant indéfini comme *un*.

Dans l'exemple (2), *n'importe quel* permet l'élargissement de l'ensemble des moments. Il est possible de considérer tous les moments, même ceux auxquels on ne penserait pas.

- (2) [...] à l'inverse de l'igname, le taro est périssable et doit être mangé aussitôt déterré. Il peut être planté **à n'importe quel moment** [...] (J. W. Page, *Les Derniers Peuples Primitifs*, 1941)

À propos de l'indiscrimination, Vlachou (2007 : 378) indique que celle-ci « émerge dans des contextes avec des prédicats agentifs et dont la pragmatique est compatible avec le fait que l'indiscrimination caractérise un choix comme étant dû au hasard. »

La valeur de l'indiscrimination (*indiscriminacy*) a été proposée par Horn (2000b) pour être appliquée à *any*. Cette valeur apparaît lorsque *any* est immédiatement précédé par *just*. L'emploi de *any* avec *just* permet à *any* d'être interprété de manière non-ambiguë comme un FCi dans des contextes où il est normalement un NPi, à savoir sous la portée de la négation.

- (3) a. A whale is not **any fish**. (NPi) (Horn (2000a))
'Une baleine n'est pas une espèce de poisson.'

- b. A trout is not **any fish**. (FCi) (Horn (2000a))
 'Une truite n'est pas n'importe quel poisson.'

- (4) a. * A whale is not **just any fish**. (NPi) (Horn (2000a))
 b. A trout is not **just any fish**. (FCi) (Horn (2000a))

L'ambiguïté dans l'exemple (3) de Horn est levée suite à nos connaissances encyclopédiques. Comme nous savons que la baleine est un mammifère et que la truite est un poisson, il n'y a qu'une seule interprétation possible pour (3). L'utilisation de *just* en (4) est rendue inacceptable par nos connaissances générales.

Selon Vlachou, l'exemple ci-dessous est analysable en termes d'indiscrimination. Il est possible de paraphraser *n'importe comment* par *au hasard*.

- (5) Le choix n'a pas été fait **n'importe comment** mais conformément à ce que laissent prévoir les caractères sociologiques de ces indécis : niveau de vie, résidence, religion. (Vlachou (2007 : 149))

Concernant l'indistinction, selon Vlachou (2007 : 378), cette valeur « s'exprime si et seulement si la pragmatique du contexte est compatible avec le fait » que l'entité soit caractérisée « comme moyenne ou commune. » L'indistinction ressemble fortement à l'indiscrimination. Mais à la différence de cette dernière, la valeur exprimée par l'indistinction ne dépend pas de la présence d'un agent, comme nous le voyons dans (6).

- (6) Her illness is not **just any illness**. Mary suffers from HIV. (Vlachou (2007 : 135))
 'Sa maladie n'est pas juste n'importe quelle maladie. Marie souffre du VIH.'

Dans cet exemple, comme Marie n'a aucune emprise sur le choix de la maladie qui l'accable, il n'y a pas d'indiscrimination. En revanche, comme les maladies ne sont pas toutes au même niveau et qu'il en existe des plus ou moins graves, cette phrase exprime de l'indistinction. Dans le cas de (6), la maladie citée est plus grave que la moyenne.

Selon Vlachou (2007), la valeur sémantique de la dépréciation n'émerge pas quand la pragmatique du contexte est incompatible avec le fait que cette entité est considérée comme étant au-dessous d'une norme de convenance.

- (7) Did you hear the news? John found something in the street. It is not **just anything**. He found an extremely expensive golden ring. (Vlachou (2007 : 138))
 'As-tu entendu les nouvelles ? John a trouvé quelque chose dans la rue. Ce n'est pas n'importe quoi / n'importe quelle chose. Il a trouvé une bague en or extrêmement chère.'

Dans l'exemple (7), il y a de la dépréciation. En effet, ce que nous pouvons trouver habituellement dans la rue n'a que peu de valeur ; il s'agit souvent d'immondices en tout genre. Les objets trouvés sont donc au-dessous d'une norme. Celle-ci peut être celle de l'utilité ou de la nouveauté. Or, dans cet exemple, cela n'est pas le cas, l'objet en question a de la valeur.

Parmi ces quatre valeurs fournies par Vlachou (2007), nous n'en conservons que deux pour l'étude de *n'importe quel* : l'élargissement et la dépréciation. Nous intégrons une autre valeur : l'indifférence³.

L'indifférence se rencontre lorsqu'il y a une manifestation explicite du locuteur et qu'il est possible d'inférer une échelle de valeurs. La valeur de l'indifférence est conforme à l'étymologie de *n'importe quel*, comme nous le voyons dans la suite de cet article. Par le terme assez vaste de locuteur, nous considérons l'énonciateur ou un personnage du texte qui s'exprime ou qui a une attitude du type *considérer, penser*. Il est nécessaire que le locuteur soit capable d'éprouver une émotion. Si ce n'est pas le cas, la première condition n'est pas remplie et il n'y a pas d'indifférence. Ainsi, dans l'exemple (8), l'absence d'un locuteur qui puisse ressentir des émotions justifie le fait que l'indifférence n'est pas exprimée :

(8) **N'importe quelle règle, écrite ou coutumière**, touchant à l'organisation des pouvoirs publics ou aux droits des citoyens peut être abrogée ou modifiée par une loi ordinaire. (Georges Vedel, *Manuel Élémentaire de Droit Constitutionnel*, 1949)

(9) [...] elle avait mangé de la vache enragée, elle se serait fait couper un bras et même hacher menu pour nous, elle aurait pris **n'importe quel travail** pour s'en sortir, elle aurait fait des ménages. (Anne-Marie Garat, *Dans la pente du toit*, 1998)

Dans l'exemple (9) en revanche, *n'importe quel* exprime de l'indifférence. Dans cet exemple, les deux conditions sont remplies : il y a une manifestation du locuteur et l'échelle qu'il est possible d'inférer est celle de la pénibilité du travail.

Les trois valeurs que nous prenons en compte ne sont pas toutes à placer au même niveau. En effet, une des valeurs, l'élargissement, est purement sémantique, alors que la dépréciation et l'indifférence sont sémantico-pragmatiques.

La valeur de base de *n'importe quel* est l'élargissement. Nous différons de Vlachou (2007) qui considère l'élargissement comme l'une des propriétés des items à choix libre apparaissant dans certains contextes. De notre point de vue, cette valeur est toujours attribuée à *n'importe quel* et est partagée par tous les FCi. Nous qualifions donc l'élargissement de valeur sémantique.

Ne prendre en considération que la sémantique n'est pas suffisant. En effet, la sémantique fournit le sens littéral d'une phrase, mais pas le sens que le locuteur veut donner à son énoncé. Ce sens n'est pas forcément visible au sein de la phrase sans tenir compte du contexte dans lequel elle est produite. Ainsi, il est nécessaire d'inclure la pragmatique dans la caractérisation de *n'importe quel*. En prenant en considération le contexte, il s'avère que d'autres valeurs peuvent être attribuées à *n'importe quel* : la dépréciation et l'indifférence.

À la suite de Vlachou (2007), nous considérons que la dépréciation est présente quand la pragmatique du contexte est compatible avec la caractérisation d'une entité comme étant au-dessous d'une norme. C'est le contexte qui permet de définir le type de norme. Par exemple, dans (10), la norme est de nature esthétique ou concerne la qualité du travail. Le travail

³ Vlachou (2007) considère aussi la notion de l'indifférence, mais avec une définition différente de la nôtre. Elle est utilisée pour décrire un type spécial de FCi : les constructions contenant une relative libre. Pour Vlachou, l'indifférence implique que l'agent choisit une entité simplement parce qu'elle satisfait les propriétés décrites par le référent de la relative libre.

inesthétique ne peut être considéré, donc « la classe du travail » où il est possible de trouver un référent est rétrécie.

- (10) Elle travaillerait dans le fin. Elle ne se chargerait pas, bien entendu, de **n'importe quel bricolage**. Du joli travail, qu'elle ferait. Il ne fallait pas oublier qu'elle s'y connaissait, et même sans parler de machine à coudre, qu'elle était une brodeuse hors ligne. (Louis Guilloux, *Le Pain des Rêves*, 1942)

L'interprétation donnée à (10) est : *elle ne se chargerait pas de n'importe quel bricolage, elle ne ferait que les grossiers, les faciles, laissant les autres à ses collègues.*

La présence de la négation dans une phrase est un facteur qui permet le déclenchement de la dépréciation. Lorsque la phrase dans laquelle *n'importe quel* est employé est négative, l'élargissement se réalise sur une partie du domaine de quantification, car la négation exclut les individus qui sont au-dessous d'une norme définie par le contexte. Dans (10), des référents faisant partie du domaine du bricolage sont exclus et ne peuvent être considérés. Notons que lorsque nous utilisons le terme *négation*, nous incluons également les préfixes négatifs :

- (11) Il est en particulier **inutile** de chercher à établir des vignes dans **n'importe quel terrain** ; le fait que ce terrain était jadis planté en vigne n'est pas suffisant pour que l'on puisse y établir à coup sûr des vignes greffées. (Louis Levadoux, *La Vigne et sa Culture*, 1961)

Toutefois, la dépréciation peut se rencontrer également dans une phrase affirmative. Dans ce cas, la valeur dépréciative ne vient pas seulement du sémantisme de *n'importe quel*, mais vient également des éléments contextuels, comme la présence d'un item lexical connoté négativement (12) ou une énumération d'éléments en *n'importe qu-*, comme dans (13).

- (12) Il ferait bien mieux, crois-moi, de se dépêcher de finir sa thèse et de se faire nommer n'importe où, dans **n'importe quel trou**... (Nathalie Sarraute, *Le Planétarium*, 1959)

- (13) Je suis prête à répondre à tous les noms qu'on me donnera, à faire de moi **n'importe quoi**, à m'en aller vivre **n'importe où**, dans **n'importe quelle maison**, **n'importe quel pays**. (Irène Monesi, *Nature Morte devant la Fenêtre*, 1966)

Un item lexical connoté négativement permet également une restriction du domaine de quantification. Dans (12), l'item lexical *trou* est connoté négativement ; il n'est pas possible de qualifier tous les endroits de *trou*. La dépréciation est renforcée par le fait qu'une première construction en *n'importe* est utilisée avant *n'importe quel* : *n'importe où*. Toutefois, *n'importe où* exprime l'élargissement. Il permet le choix d'un endroit parmi l'ensemble de tous les endroits possibles, même les plus improbables.

Dans (13), aucun des N introduits par *n'importe quel*, que ce soit *maison* ou *pays*, n'est connoté négativement. Pourtant, il y a de la dépréciation. Cela semble montrer que *n'importe quel* possède la faculté d'exprimer la dépréciation. Mais la dépréciation apparaît suite à l'interaction de la sémantique de *n'importe quel* avec la dimension contextuelle dans laquelle est produit l'énoncé. Nous pouvons faire appel à la définition de l'élargissement fournie par Kadmon et Landman (1993), dans laquelle ils précisent que l'interprétation du N est élargie par *any* dans une dimension contextuelle (« along a contextual dimension »).

Notons que la dimension contextuelle n'est pas forcément explicite et partagée par tous les locuteurs. L'impression commune à tous les locuteurs que nous avons consultés est que

n'importe quel n'est pas aussi neutre que d'autres indéfinis, il est plus expressif (Cf. Pescarini (2008)). D'ailleurs, si nous remplaçons *n'importe quel* par un autre indéfini, comme *un N quelconque* dans (14), nous remarquons que l'énoncé avec *n'importe quel* peut être ambigu : il y a l'expression de l'élargissement et / ou de la dépréciation avec *n'importe quel*, alors que nous ne trouvons pas ces valeurs avec *un N quelconque*. La lecture de (14a) dépend de la dimension contextuelle choisie ; travail ou travail pénible.

- (14) a. Elle fera **n'importe quel travail**.
b. Elle fera **un travail quelconque**.

L'impression que (14a) n'est pas neutre n'est pas seulement due à l'emploi du substantif *travail*. Dans (14a), nous pouvons ressentir que le travail sera en dessous d'une norme, contrairement à la situation en (14b). Si nous considérons (15) où le nom dans le SN introduit par *n'importe quel* n'est pas connoté négativement, nous voyons qu'il peut y avoir plusieurs interprétations.

- (15) Marie pourrait porter **n'importe quelle robe** pour aller à la soirée.

Suite à l'énonciation de l'exemple (15), tous les locuteurs incluront dans le domaine de quantification des entités qui ne seraient pas considérées normalement. Toutefois, les locuteurs, selon leur point de vue, incluent soit le pire, soit le meilleur. Il est donc possible d'interpréter (15) au moins de deux façons différentes :

- (15') a. Marie pourrait porter **n'importe quelle robe** pour aller à la soirée, même la plus moche, la plus mal taillée, car de toute façon, elle a une silhouette parfaite.
b. Marie pourrait porter **n'importe quelle robe** pour aller à la soirée, même la plus somptueuse, avec le décolleté le plus plongeant, car de toute façon, elle a une silhouette parfaite.

Dans les deux cas, *n'importe quel* n'est pas neutre, mais selon les locuteurs, il permet de tendre vers le meilleur ou vers le pire.

L'exemple (9), relevé dans notre corpus, ressemble fortement à (14a) :

- (9) [...] elle avait mangé de la vache enragée, elle se serait fait couper un bras et même hacher menu pour nous, elle aurait pris **n'importe quel travail** pour s'en sortir, elle aurait fait des ménages. (Anne-Marie Garat, *Dans la pente du toit*, 1998)

Il apparaît que le travail qu'elle acceptera ne sera sûrement pas un travail très intéressant ou valorisant. Cela peut être mis en évidence en insérant *même* avant le SN *des ménages* : *elle aurait pris n'importe quel travail pour s'en sortir, elle aurait même fait des ménages*. Comme nous l'avons vu avec (14b), *un...quelconque* ne possède pas la valeur de la dépréciation. Dans (9), où de la dépréciation est exprimée, *un...quelconque* ne peut être employé à la place de *n'importe quel*.

Notons qu'il est possible de trouver une variation dans l'expression de certaines valeurs. Par exemple, *n'importe qui* et *n'importe quoi* peuvent exprimer une dépréciation plus prononcée que *n'importe quel* :

- (16) Mais si, tu verras, ai-je murmuré. Ne sois pas jaloux de **n'importe quoi** tout le temps. (Geneviève Brisac, *Week-End de Chasse à la Mère*, 1996)

La négation, qui permet de déclencher la dépréciation, restreint le domaine de quantification et a une influence sur l'indifférence et sur l'élargissement, ce qui est le cas dans l'exemple

(10). L'indifférence et l'élargissement sont deux valeurs liées ; la première découle de la seconde. Du fait que la constitution exacte du domaine de la quantification n'affecte pas l'interprétation de *n'importe quel N*, on peut inférer que l'identité exacte de l'élément choisi n'est pas importante. L'indifférence serait à rapprocher de la notion de la non-individuation (NI) de Jayez et Tovenà (2005). De façon informelle, la NI signifie que l'information pertinente pour la vérité de la phrase ne dépend pas de l'identité du référent du SN qui contient l'item à choix libre. Muller (2006) utilise une notion qui est très proche de la NI, mais avec une autre terminologie, la non-spécification. Muller (2006 : 24) préfère au terme NI la terminologie de NS de l'indéfini : « c'est ce que Jayez & Tovenà nomment non-individuation, et que je préfère nommer non-spécification parce que le même phénomène peut toucher des quantificateurs de cardinalité diverse ».

L'indifférence découle également du trait "aléatoire" défini par Kleiber et Martin (1977), qu'il est possible de résumer dans les termes suivants : tous les éléments sont situés au même niveau et il est possible d'en sélectionner un au hasard⁴.

Nous ne considérons pas l'indiscrimination et l'indistinction, mais utilisons une autre valeur sous la terminologie *indifférence*, car la distinction entre ces deux notions n'est pas particulièrement utile dans le cadre de l'analyse de notre corpus. La différence majeure entre ces deux notions est qu'il y a une absence totale de choix dans le cas de l'indistinction. Pourtant, il nous semble que cette différence n'en est pas réellement une. En effet, dans l'exemple de Vlachou (*cf.* 5), l'agent a bien un choix à faire. Celui-ci peut correspondre à plus d'un critère. De plus, avec notre terminologie, la notion d'agent n'est pas pertinente. Ce qui l'est, c'est l'individu qui exprime un point de vue. De ce fait, nous ne prenons pas en considération l'indiscrimination et l'indistinction.

Ainsi, dans notre corpus, *n'importe quel* peut exprimer trois valeurs interprétatives. Parmi celles-ci, l'indifférence et la dépréciation sont des valeurs sémantico-pragmatiques, contrairement à l'élargissement, qui, elle, est sémantique. C'est l'interprétation du terme dans un contexte donné qui a pour résultat la dépréciation et l'indifférence.

2.2 Les valeurs interprétatives de *n'importe quel* à sa création

N'importe quel est un FCi employé à partir de la fin du XVIII^e siècle. La valeur de l'élargissement, qui est liée à la notion de FCi, est attribuable à *n'importe quel* dès sa création.

(17) Cependant, partout où j'allais, au Prado, au Buen Retiro, dans **n'importe quel autre lieu public**, un homme me suivait, dont les yeux vifs et perçants semblaient lire dans mon âme. (Jean Potocki, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, 1815)

Dans cet exemple, seul l'élargissement apparaît, même s'il n'est pas maximal. En effet, deux endroits sont exclus ; cela est dû à la modification par *autre*, contenu dans le SN, qui oblige une limitation géographique donnée par les circonstants *au Prado, au Buen Retiro*. Toutefois, cela ne remet pas en cause le fait qu'il y ait de l'élargissement, car le domaine de quantification inclut tous les autres endroits possibles, même les plus improbables.

⁴ On peut rapprocher la NI et le trait "aléatoire", car dans les deux notions, tous les éléments sont situés au même niveau.

Dès le début de l'emploi de *n'importe quel*, les deux autres valeurs interprétatives que ce déterminant peut avoir en français contemporain ont la possibilité d'être exprimées. Par exemple, en (18) et (19), il y a de l'indifférence :

- (18) Mais quel besoin aurais-je eu de m'inquiéter de la lenteur de **n'importe quel travail** ; je sentais tout le temps que j'avais devant moi, et que cet ouvrage une fois achevé je n'aurais aucune autre occupation, (Pétrus Borel, *Vie et aventures de Robinson Crusoé* [trad.], 1836)
- (19) Duvernet a demandé à jouer **n'importe quel rôle**, et il entre en scène au 3^{me} acte, en disant : les lampes sont-elles à l'heure ? (George Sand, *Correspondance : 1851*, 1851)

Dans les exemples (18) et (19), les deux conditions de l'indifférence sont remplies : il y a une échelle de valeurs et le locuteur manifeste sa présence. En (18), l'échelle des valeurs qu'il est possible d'inférer est celle de la pénibilité du travail et en (19), il peut s'agir de celle de l'importance du rôle. Dans ce cas, il est sous-entendu *même le moins important*.

Dès le milieu du XIX^e siècle, nous avons relevé des exemples où certains locuteurs pourraient ressentir de la dépréciation :

- (20) mais j'ai toujours cru "qu'un amour comme le mien ne pouvait entrer en comparaison". Vous auriez seulement dû élargir⁵ la proposition et dire **n'importe quel espèce d'amour**. (Gustave Flaubert, *Correspondance (1846)*, 1847)
- (21) Matelote, grosse, ronde, rousse et criarde, ancienne sultane favorite du défunt Hucheloup, était laide plus que **n'importe quel monstre mythologique** (Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862)

La dépréciation, dans les exemples (20) et (21), est liée aux N des syntagmes nominaux dont *n'importe quel* est le déterminant. En effet, le terme *espèce de* peut être considéré comme étant péjoratif ; par exemple, nous pourrions ajouter *même le plus destructeur*. En (21), l'ensemble formé par le substantif et l'adjectif *monstre mythologique* est dépréciatif, d'autant plus que la beauté d'une femme est comparée à cet ensemble.

Cette valeur apparaît de plus en plus souvent à mesure que nous progressons dans le siècle. Le type de phrases joue également un rôle dans l'expression de la dépréciation. En effet, lorsque la phrase est autre que déclarative, c'est-à-dire interrogative ou exclamative, celle-ci a tendance à être plus expressive et à laisser entrevoir plus facilement de la dépréciation, comme cela est le cas dans les exemples (22) et (23). (23) contient de plus une répétition qui, comme nous l'avons évoqué précédemment, influence la dépréciation.

- (22) Et les caractères de Mlle De Varandeuil, de Germinie, de Jupillon, vous les trouvez, n'est-ce pas ? Inférieurs aux caractères de **n'importe quel mélodrame du boulevard**. (Edmond & Jules de Goncourt, *Journal : mémoires de la vie littéraire : t. 3*, 1890)

⁵ Inconsciemment, en rapprochant les termes *élargir* et *n'importe quel*, Flaubert a remarqué que *n'importe quel* exprimait l'élargissement.

- (23) Sotte ! Est-ce que tu aimes ton bien ? Mais que quelqu'un te demande n'importe quoi, tu le lui donnes avant qu'il ait fini ; n'importe qui, oui, **n'importe quel galvaudeux**, je t'ai vue ! (Paul Claudel, *La Jeune fille Violaine*, 1892)

Ainsi, il apparaît que dès le début de son utilisation, *n'importe quel* pouvait exprimer les trois valeurs interprétatives qu'il possède en français contemporain. Dans notre corpus, l'élargissement et l'indifférence se rencontrent dès le début du siècle, alors que la dépréciation apparaît un peu plus tard, après le milieu du XIX^e siècle. Toutefois, cela ne signifie pas que cette valeur n'existait pas auparavant. Il se peut simplement que le corpus ne contienne pas d'exemple exprimant la dépréciation avant 1850. Cette hypothèse semble la plus probable.

Après avoir vu les valeurs interprétatives qu'il est possible d'attribuer à *n'importe quel*, nous allons détailler son processus de formation.

3 Le processus de création de *n'importe quel*

N'importe quel est une expression complexe formée à partir de plusieurs éléments, dont le principal est le verbe *importer*. Celui-ci signifie en français moderne, selon le Trésor de la Langue Française (TLF), « être important, compter ». Il est attesté pour la première fois en 1536 avec le sens d'« exiger, nécessiter, comporter », puis en 1543 avec la signification « concerner, être de conséquence pour quelqu'un, pour quelque chose ».

Bien que *n'importe quel* soit employé dans notre corpus dès le début du XIX^e siècle, il n'est pas fait mention de cette forme dans les principaux dictionnaires anciens avant la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932-35). Pourtant, dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* apparaissent déjà la plupart des formes construites à partir du verbe *importer*, comme *n'importe qui*, *n'importe quoi*, *n'importe lequel*, *n'importe comment*. En revanche, *n'importe quel* apparaît, avec une préposition entre *n'importe* et *quel*. Il y est cité : *n'importe par quel moment*. À cette date, il s'agirait alors d'une construction qui n'était pas encore lexicalisée.

Après avoir relevé les occurrences des formes en *n'importe qu-*, nous nous sommes penchée, à l'aide de Frantext, sur le cheminement qui a mené à la création des formes en *n'importe qu-*.

N'importe quel apparaît pour la première fois dans le corpus en 1762, sous sa forme plurielle. La première forme au singulier est relevée en 1784 :

- (24) Mon ami, en général, n'aime point les chiens ni les autres bêtes, **n'importe quels noms** elles aient, ni comme quoi elles marchent. (Denis Diderot, *Lettres à Sophie Volland* : t. 1, 1762)
- (25) Je lui répondis, **n'importe quelle pièce**, toutes iront également au but, dès qu'elle enverra la représentation. (Nicolas Rétif de La Bretonne, *La Paysanne pervertie, ou les Dangers de la ville*, 1784)

Toutefois, l'usage de *n'importe quel* ne se développe réellement qu'à partir des années 1830, comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessous. Le nombre d'occurrences de *n'importe quel* augmente de manière significative, alors que le nombre de textes dans notre corpus est sensiblement le même.

	1750- 1779	1780- 1809	1810- 1838	1839- 1869	1870- 1900	1901- 1925
--	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

<i>N'importe quel / quelle</i>		1 (1784)	9	73	157	312
<i>N'importe quels / quelles</i>	1 (1762) ⁶		2	4	4	5

Tableau 1 : nombre d'occurrences de *n'importe quel(le)(s)* issues de Frantext

Période	1750 - 1779	1780 - 1809	1810 - 1838	1839- 1869	1870 - 1900	1901 - 1925
Nombre de textes	232	150	240	400	307	336

Tableau 2 : nombre de textes dans le corpus

Pour les formes apparentées, *n'importe* + pronom (*qui*, *quoi*), l'évolution est similaire, bien que ces formes avec pronom indéfini, comme *n'importe qui*, soient apparues avant *n'importe quel*, et cela dès 1630. Béguelin (2002 : 7) signale toutefois qu'il y a une ambiguïté d'interprétation avec les premières formes considérées comme celles de *n'importe qui*.

(26) Pauvre frère ! vois-tu, ton silence t'abuse,

De la langue ou des yeux, **n'importe qui** t'accuse, [...] (Pierre Corneille, *Mélie ou les fausses lettres*, 1633)

Elle indique que le découpage [n'importe qui] est anachronique. En effet, à cette époque, *n'importe* ne peut être employé que d'une seule façon : comme un verbe recteur. Selon elle, il faut considérer [n'importe]_v [qui t'accuse]_{que-P}. Le contexte semble favoriser l'analyse de Béguelin. Bien que nous puissions concevoir que cet exemple, issu de Frantext, soit difficilement analysable comme une forme lexicalisée de *n'importe qui*, nous pensons que pour d'autres exemples, il n'est pas évident d'interpréter *importe* comme un verbe recteur. L'exemple (27) est dans ce cas.

(27) cotteray icy les livres que j'ay de luy, affin que Msrs les Elzevirs ou Msr Le Maire, à qui j'en parlé aussy et qui me promit de me les envoyer, me les envoient, **n'importe qui**, pourveu qu' ilz ne les envoient deux fois, à quoy vous prendrez, s'il vous plaist, garde. (Le Père Marin Mersenne, *Correspondance : t. 2 : 1628-1630*, 1630)

Pourtant, dans une note de bas de page, Béguelin traite cet exemple et assure qu'*importe* est un verbe recteur. Mais, comme *n'importe qui* est en apposition, il ne semble pas qu'un découpage syntaxique où qu'*importe* est un verbe recteur soit possible.

Nous avons recensé toutes les occurrences dans Frantext de cet indéfini et de *n'importe quoi* dans le tableau suivant :

Tableau 3 : nombre d'occurrences de *n'importe qui/quoi* issues de Frantext

⁶ La date entre parenthèses correspond à l'année où le premier exemple de cette forme a été relevé dans notre corpus.

	1630-1659	1660-1689	1690-1719	1720-1749	1750-1779	1780-1809	1810-1838	1839-1869	1870-1900	1901-1925
<i>N'importe qui</i>	3 ⁷ (1630)			1			3	41	68	92
<i>N'importe quoi</i>							6 (1823)	70	142	184

Au vu de ce tableau, il apparaît que l'emploi de *n'importe qui* et *n'importe quoi* devient régulier à la même période que *n'importe quel*.

N'importe lequel a connu une évolution similaire. Il a commencé à être employé à la même période que *n'importe quel*, *n'importe qui* et *n'importe quoi*. En effet, une première occurrence est relevée dans le corpus en 1779 et son emploi devient plus régulier à partir de 1839.

Nous comptons au moins deux raisons à l'apparition tardive de *n'importe quel* :

Tout d'abord, il est construit à partir d'un verbe qui a été introduit assez récemment dans le lexique français, suite à un emprunt à l'italien (*importare*). *Importer* est en effet apparu en 1536. Avant cette date et à partir du X^e siècle, le verbe utilisé pour signifier « importer » est *chaloir*⁸ :

- (28) Il li enortet, dont lei nonque chielt
 Il lui ordonna, ce dont à elle jamais chaut
 Il lui ordonna, mais peu lui chaut (*La Cantilène De Sainte Eulalie*, 881)

De plus, *n'importe quel* est apparu tardivement. Nous postulons en effet qu'il est passé par quatre étapes d'évolution majeures pour arriver à sa construction actuelle. Les étapes ont été définies selon l'évolution remarquée dans le corpus.

La première étape correspond à la forme du verbe *importer* conjugué à la troisième personne du singulier, au présent : *importe*. Ce verbe conjugué est l'élément majeur qui entre dans la construction de *n'importe quel*. La forme verbale retenue pour permettre la construction de *n'importe quel* était la plus usitée. En effet, dès son entrée dans le lexique français, *importer* apparaît à la troisième personne du singulier. Il n'y a que très peu d'exceptions, même lorsque le sujet n'est pas impersonnel. Nous n'avons relevé que deux occurrences sur quarante-trois au XVI^e siècle. Il s'agit de deux formes à la troisième personne du pluriel, dont l'exemple (29). Sur ces quarante-trois occurrences, seules sept, dont (30), ne sont pas au présent.

- (29) Comme j'ay opinion que la robbe longue et le bonnet carré est le propre et plus honneste acoustrement d'un prestre ou d'un magistrat, jaçoit que ces acoustremens **n'important** rien à l'honesteté, (Guy de Brués, *Les Dialogues de Guy de Brués contre les nouveaux académiciens*, 1557)
- (30) hyer apres disner le Roy me fist appeller, et estant devant luy, avec tresinstante et pitoyable priere me requist, tout bagné de larmes, de faire chose pour luy qui luy **importoit** de la vie. (Pierre Boaistuau, *Histoires tragiques*, 1559)

⁷ Il n'y a pas d'occurrence si nous considérons le découpage syntaxique de Béguelin et une seule si nous considérons (27) comme une forme de *n'importe qui*.

⁸ *Chaloir* pouvait avoir d'autres significations en ancien français : « chauffer », « préoccuper ».

Peu de temps après, en 1592, nous relevons la particule négative *n'* utilisée devant *importe*. Cette forme, *n'importe*, qui a la possibilité d'apparaître accompagnée d'un sujet impersonnel, représente la deuxième étape de la construction de *n'importe quel*. *N'importe* est employé comme locution qui exprime l'indifférence du locuteur par rapport au fait qui vient d'être énoncé (cf. 31). La forme retenue pour la construction *n'importe quel* est celle ne contenant pas le sujet impersonnel, puisque celui-ci n'était pas toujours exprimé. Le sujet impersonnel n'a pas été conservé suite au principe d'économie qui s'applique.

- (31) S'il me messied à moy, comme je le croy, **n'importe** : il peut estre utile à quelque autre. (Michel de Montaigne, *Essais : t. 2 (livre 3)*, 1592)

La troisième étape correspond à la forme suivante : *n'importe* + *préposition* + *quel* + *N*. Cette construction apparaît dans le corpus en 1604.

- (32) Andromache : - Qu'il se reserve encore à leur donner la chasse.
Priam : - Peut estre à couïardise il seroit imputé.
Andromache : - **N'importe par quel prix**, mais qu'il soit racheté.
Priam : - Mais quel esprit constant consentira de faire
Un vray mal pour un bien à peine imaginaire ? (Antoine de Montchrestien, *Hector*, 1604)

En (32), la préposition *par* est utilisée, mais cette construction ne se restreint pas à cette préposition ; elle en accepte d'autres, dont la liste est donnée dans le tableau 4. (33), par exemple, contient la préposition *en* :

- (33) Un jour, dit un auteur, **n'importe en quel chapitre**, deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huistre. (Nicolas Boileau-Despréaux, *Épistres : 1670-1698*, 1698)

A la troisième étape, nous sommes encore dans une construction verbale comme en témoigne le découpage suivant : [*n'importe* [*en quel chapitre*]_{SP}]_{SV}. D'ailleurs, nous avons relevé des constructions similaires qui forment d'autres locutions, telle *qu'importe* :

- (34) Ma vie, à moi, est dans mes deux filles. Si elles s'amuse, si elles sont heureuses, bravement mises, si elles marchent sur des tapis, **qu'importe de quel drap** je sois vêtu, et comment est l'endroit où je me couche ? (Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, 1843)

(il) <i>n'importe</i> + <i>préposition</i> + <i>quel N</i> :	1601 - 1629	1630- 1659	1660- 1689	1690- 1719	1720- 1749	1750- 1779
- par	1 (1604)					2
- en		1 (1646)	1	2		2
- dans						
- sur					1 (1734)	
- à			1 (1675)		4	1
- de					2	1

					(1742)	
- avec						
- chez						1 (1776)
- pour						
- vers						
- sous						

(il) n'importe + préposition + quel N :	1780 - 1809	1810 - 1838	1839 - 1869	1870 - 1900	1901 - 1925	1926 - 2006
- par	4	3	8	3		
- en	1	2	2			
- dans		2 (1833)	4	3		
- sur	1	1	1			
- à	1	5	8	8		2
- de	1	1	3	3		
- avec			1 (1851)			
- chez		1				1
- pour		1 (1831)	1			
- vers		1 (1836)				
- sous		1 (1840)				

Tableau 4 : nombre d'occurrences de (il) n'importe + préposition + quel + N issues de Frantext

Le tableau 4 ne recense que les formes qui entrent dans l'étape de formation du déterminant *n'importe quel*. Par conséquent, les formes similaires permettant d'introduire des relatives libres ne sont pas comptabilisées. Les relatives libres sont des relatives qui ne servent pas de modifieur pour un nom. Il s'agit de constructions du type [*préposition + quel + N + proposition*] précédées de *il n'importe*. La proposition contient un élément nul ("gap") qui a la même référence que N :

(35) N'importoit [de quel trait j'avois l'ame blessée] : Il me falloit plustost bannir de la pensée (Jean Desmarets de Saint-Sorlin, *Aspasie*, 1636)

(35') N'importoit [de quel trait] _{SP} j'avois l'ame blessée [-] _{SP}

Voici un autre exemple du même type :

(36) Il n'importe [de quel endroit vienne la doctrine], pourveu qu'elle soit salutaire (Charles Sorel, *La Bibliothèque française de M. C. Sorel, ou le Choix et l'examen des livres françois qui traitent de l'éloquence, de la philosophie, de la dévotion et de la conduite des moeurs*, 1664)

Le TLF précise que *n'importe quel* reste extrêmement rare jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. La construction *n'importe* + *préposition* + *quel(le)* + *substantif* reste répandue dans la première moitié du XIX^e siècle. Elle sort ensuite de l'usage au bénéfice de la construction où la place de *n'importe* et de la préposition sont inversées, à savoir *préposition* + *n'importe quel* + *substantif*. En effet, lors de la quatrième étape, un glissement de la préposition s'opère. Celle-ci, qui était jusqu'alors positionnée entre *n'importe* et *quel*, se déplace avant *n'importe* : (*préposition*) + *n'importe* + *quel* + *N* (cf. 17).

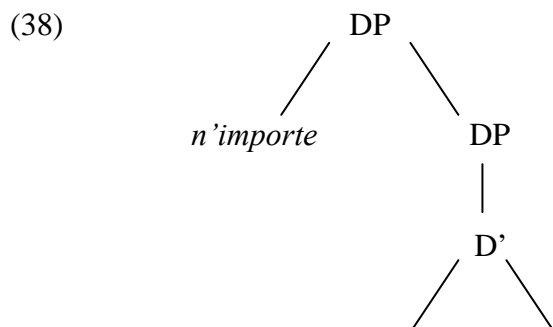
- (17) Cependant, partout où j'allais, au Prado, au Buen Retiro, dans **n'importe quel autre lieu public**, un homme me suivait, dont les yeux vifs et perçants semblaient lire dans mon âme. (Jean Potocki, *Manuscrit trouvé à Saragosse*, 1815)

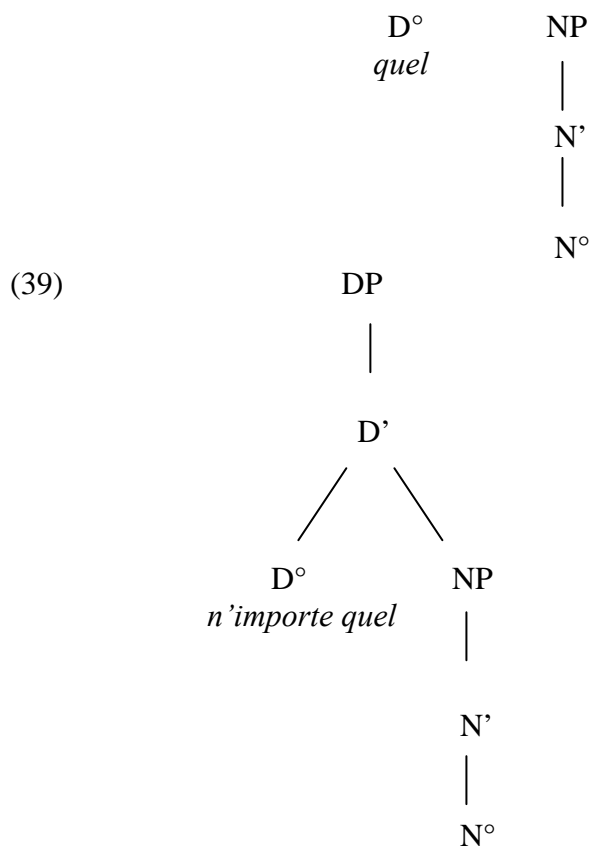
Dans un premier temps, cette construction ne s'utilisait que lorsque le verbe nécessitait d'être suivi par une préposition. Par la suite, *n'importe quel* est utilisé même dans des phrases où le verbe n'introduit pas un syntagme prépositionnel (SP), comme nous le voyons dans (37).

- (37) [...] commandé aussi des boutons d'acier fin ciselé pour un gilet de velours noir, sublime invention qui doit me faire plus d'honneur que **n'importe quelle découverte scientifique** (Jules Barbey d'Aureville, *Memorandum (Premier)*, 1838)

Le changement de place de la préposition a entraîné un changement de catégorie grammaticale : l'ordre [*n'importe* + *préposition* + *quel* + *N*] a évolué en [*préposition* + *n'importe* + *quel* + *N*], c'est-à-dire que [*n'importe* + [*préposition* + [*quel* + *N*]_{SN}]_{SP}] est devenu [*préposition* + [*n'importe* + *quel* + *N*]_{SN}]. *Importe* devient un élément d'un déterminant complexe.

Nous avançons l'hypothèse que la quatrième étape se subdivise en deux. En effet, il est fort probable qu'avant d'arriver au découpage syntaxique actuel de *n'importe quel N*, que nous voyons sous (39), il y ait eu le découpage suivant :





En français contemporain, *n'importe quel* est considéré par les grammaires traditionnelles comme un déterminant non controversé (cf. Riegel, Pellat et Rioul (1994)). Entre le statut verbal et celui de déterminant, il y a certainement eu un stade intermédiaire. Avant la quatrième étape, *n'importe* était une forme verbale. Celle-ci avait déjà subi un figement comme l'attestent les nombreux exemples dans lesquels *n'importe* est en apposition ou constitue une phrase à lui seul. Il semble envisageable que *n'importe* soit passé par le stade de forme averbale. Cela est d'autant plus plausible si nous considérons d'autres formes en *n'importe*, comme *n'importe qui* / *n'importe quoi*, pour lesquelles ce fut le cas.

Outre ce changement de catégorie, plusieurs éléments viennent renforcer l'idée que la forme *n'importe quel* est figée.

Le premier élément est que la fréquence d'utilisation de *n'importe quel* augmente au cours du temps. Cela prouve que cette expression est bien ancrée dans l'usage.

Par ailleurs, nous sommes face à la création d'une expression composée qui forme un lemme unique. En effet, actuellement, il est impossible d'insérer un mot, quel qu'il soit, entre *n'* et *importe*, et entre *importe* et *quel*. Inverser l'ordre des différents éléments qui composent ce déterminant est également impossible.

De plus, le sens du déterminant *n'importe quel* ne se retrouve pas à travers le sens de l'ensemble des éléments qui le constituent. Il n'est plus compositionnel. *N'importe quel* est composé de plusieurs éléments : le clitique négatif *n'*, suivi du verbe *importer* et de l'interrogatif *quel*. Ces éléments sont désormais dépourvus de leur sens initial. La compositionnalité, qui a eu lieu, n'est plus ressentie actuellement. Cela indique un figement. Il

Il y a, notamment, *n'* qui a perdu son sens négatif depuis le moment où *n'importe quel* a commencé à fonctionner comme un déterminant à part entière. En effet, si nous paraphrasons les propositions contenant *n'importe quel* à la troisième étape et à la quatrième étape, nous voyons que *n'* n'est plus considéré comme une négation lors de son ultime étape de transformation :

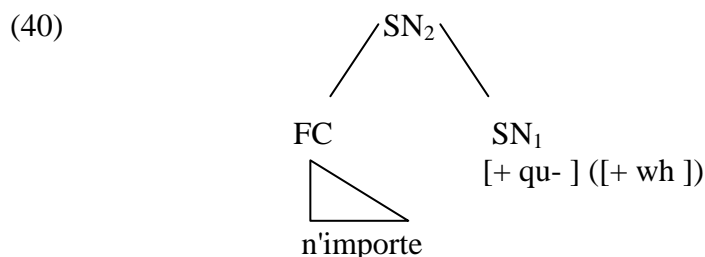
(33') il n'importe pas en quel chapitre [cela se passe].

(37') sublime invention qui doit me faire plus d'honneur que toute découverte scientifique.

En (33'), la négation doit être utilisée pour que la paraphrase soit correcte, contrairement à (37'). Dans cette dernière, il n'y a aucune forme négative. *N'importe quel* a un sens proche de *tout*. Dans l'exemple (33), cela n'est pas le cas ; il n'est pas possible de paraphraser *n'importe en quel chapitre* par *tout chapitre*.

À son origine, un SN de la forme *n'importe quel N* était constitué de *n'importe* et du SN enchâssé *quel N*, ayant la structure donnée sous (40). À ce stade, la dénotation de *n'importe quel N* était obtenue de la même manière que celle des pronoms et des adverbes de la série *n'importe qu-*.

On ne peut plus analyser *n'importe quel N* de la même manière que les autres SN de la série *n'importe qu-*. Dans le cas de *n'importe quel N*, il n'y a pas de SN enchâssé, mais un déterminant complexe, *n'importe quel*, suivi par un N. Étant donné la syntaxe actuelle de *n'importe quel N*, notamment l'absence du SN interrogatif enchâssé, il n'est pas évident que la sémantique de ces SN soit compositionnelle.



L'évolution de la forme *n'importe qu-* est le résultat d'un processus de lexicalisation où *importe* est d'abord construit dans des contextes positifs, puis est employé dans des contextes négatifs (*n'importe*). Comme ce processus se situait dans la période où le sujet était encore optionnel, tout comme la particule négative *pas*, les expressions se sont figées sans *pas* et sans le sujet impersonnel *il*. *N'importe* a permis la création des constructions figées, dont le déterminant *n'importe quel*. Nous adoptons la définition suivante de la lexicalisation, adaptée de Prévost et Fagard (2007) :

(41) L'émergence de toute nouvelle forme, peu importe son processus de formation au cours de l'histoire et son résultat, est le fruit d'une lexicalisation.

Nous indiquons notre définition de la lexicalisation afin de préciser notre position quant aux processus entrant en compte dans le figement de *n'importe quel* : "lexicalisation" ou "grammaticalisation". En effet, nous affirmons que *n'importe quel* est issu d'un processus de lexicalisation, et non de grammaticalisation.

Tout d'abord, comme il y a création d'une forme nouvelle, il faut considérer cette forme et non les éléments qui la composent. *N'importe quel* devient un mot nouveau et toute nouvelle forme lexicale est nécessairement dotée d'une catégorie morpho-syntaxique. Pour clarifier le fait qu'il s'agisse de lexicalisation ou de grammaticalisation, nous allons utiliser des termes de la grammaire générative. Brinton & Traugott (2005) rappellent qu'en grammaire générative, il y a deux types de catégories syntaxiques différentes : les catégories majeures et mineures. Les catégories majeures se composent de quatre catégories syntaxiques qui sont les suivantes : le nom, le verbe, l'adjectif et la préposition. Quant aux catégories syntaxiques mineures, elles sont au nombre de deux : les déterminants et les complémenteurs. Ces catégories sont nommées par la suite catégories syntaxiques lexicales et catégories syntaxiques fonctionnelles. *N'importe quel* fait partie des catégories syntaxiques fonctionnelles. Le fait de lui attribuer une catégorie syntaxique fonctionnelle ne signifie pas qu'il s'agit d'un processus de grammaticalisation. En effet, *n'importe quel* n'est pas passé d'une catégorie lexicale à une catégorie grammaticale compte tenu du fait qu'il lui a été attribué, dès sa création, une catégorie syntaxique fonctionnelle.

De plus, *n'* a perdu son statut négatif, donc le sens de l'expression figée d'arrivée n'est plus compositionnel (cf. 33' et 37'), ce qui est signe d'une lexicalisation.

Enfin, *n'importe* a permis la formation de *n'importe quel*, mais aussi la construction d'autres indéfinis comme *n'importe qui* ou *n'importe quoi*. Ceux-ci ont la possibilité d'être employés comme substantifs :

(42) Cette réception, c'est un grand **n'importe quoi** !

Comme un substantif fait partie d'une catégorie majeure, donc lexicale et que *n'importe quoi* peut revêtir cette catégorie, *n'importe quoi* satisfait la définition de la lexicalisation.

4 Remarques sur la formation de la série *n'importe qu-*

Comme nous l'avons indiqué précédemment, *n'importe* a permis la création de toute une série d'indéfinis, *n'importe quel / lequel / qui / quoi / où / quand / comment*, dont la distribution indique qu'ils ne sont pas de la même catégorie morpho-syntaxique. En effet, *n'importe quel* est un déterminant indéfini, alors que les autres éléments sont des pronoms indéfinis ou des adverbes. Malgré cette différence, notre corpus a révélé que le processus de formation de ces formes a été similaire. Pour arriver à leur forme actuelle, elles sont toutes passées au moins par les deux premières étapes décrites ci-dessous et certaines par l'ensemble des quatre étapes décrites ci-dessous :

(i) *importe* : le verbe *importer* conjugué à la troisième personne du singulier est l'élément majeur qui entre dans la construction de la série *n'importe qu-*.

(ii) *n'importe* : dès 1592, la particule négative *n'* est utilisée devant *importe*.

(iii) *n'importe* + *préposition* + *qu-* : dès 1604, *importer* permet d'introduire un SP. Cela a pour conséquence l'utilisation d'une préposition entre le verbe et le pronom. Nous avons le découpage suivant : [*sv n'importe* [*sp préposition* + *qu-*]]

(iv) (*préposition*) + *n'importe* + *qu-* (+ *N*) : au début du XIX^e siècle, il s'opère un glissement de la préposition. Le déplacement de la préposition a entraîné la formation du déterminant complexe *n'importe quel* et des pronoms indéfinis complexes *n'importe qui* et *n'importe quoi*.

Toute la série n'est pas passée par ces quatre différentes étapes. En effet, pour les formes composées de *n'importe* et d'un adverbe, nous n'avons pas trouvé d'exemple de la troisième étape dans notre corpus. Ainsi, il semblerait que des formes comme *n'importe* + préposition + *où* / *quand* / *comment* n'aient pas été utilisées. Cela n'est pas surprenant pour *n'importe comment*, car une préposition ne peut être utilisée devant l'adverbe *comment*. Par contre, il est possible d'insérer certaines prépositions devant *où* et *quand*, mais ces prépositions constituent un ensemble très restreint. Il s'agit de la préposition *jusqu'à* qui est plutôt lourde et de quelques autres moins lourdes, comme *par*, qui peut apparaître avant *où*. Quoi qu'il en soit, cet ensemble de prépositions n'est pas comparable à la richesse de l'ensemble des prépositions qui peuvent apparaître devant *qui* et *quoi*. Nous supposons que la lourdeur de *jusqu'à* a été un frein pour pouvoir entrer dans le processus de construction que l'on a décrit ci-dessus pour les pronoms indéfinis.

Nous émettons l'hypothèse que les adverbes construits sur la base du verbe *importer* ont été formés par analogie. Même si les adverbes et les pronoms de cette série ont été cités ensemble par la sixième édition du dictionnaire de l'Académie française (1832-1835), il se peut que la formation des adverbes se soit faite par analogie sur la base des pronoms du fait de la rapidité de ce processus. Nous n'avons pas trouvé d'exemple de la troisième étape pour *n'importe lequel* non plus. Mais ce fait pourrait être accidentel, étant donné que *lequel* peut être précédé d'une préposition, à la différence des adverbes cités. Cette accidentalité pourrait s'expliquer par le fait que le corpus soit limité. Une autre hypothèse pourrait être avancée : la lourdeur de *lequel* a empêché le glissement de la proposition et ainsi *n'importe lequel* se serait formé par analogie avec *n'importe qui* / *quoi*, tout comme les adverbes.

Toutes les constructions de la série *n'importe qu-* sont formées de la même manière : le troisième élément est toujours un interrogatif. Le fait que cette série d'indéfinis FC contienne un interrogatif n'est pas accidentel et n'est pas spécifique au français. En effet, il s'avère que dans d'autres langues, les indéfinis FC ont parmi leurs éléments des pronoms interrogatifs. Par exemple, en anglais, nous trouvons deux séries d'expressions FC ; une série construite sur *any* et l'autre sur *ever*. Haspelmath (1997) a relevé à travers les langues la construction de plusieurs indéfinis contenant un pronom interrogatif. Ces différents pronoms peuvent exprimer l'ignorance, comme par exemple *neștine* en roumain dialectal / archaïque (*une personne quelconque*), la politesse ou la volonté comme l'italien *qualsivoglia* (*n'importe quel*), la possibilité, tel *mi-še-hu* en hébreu (*quelqu'un*) et l'indifférence, comme *no matter who* en anglais (*n'importe qui*). Haspelmath nomme respectivement ces pronoms ou séries *I don't know*, *pleases* / *want*, *it may be* et *no matter*. Cette dernière série compte les constructions qui correspondent à *n'importe qu-*. Comme les autres, celle-ci est représentée dans diverses langues :

- (43) français : n'importe **qui**
- (44) anglais : no matter **who**
'n'importe qui'
- (45) néerlandais : onverschillig **wie**
'n'importe qui'
- (46) allemand : gleich **welcher**
'n'importe lequel'

5 Conclusion

N'importe quel est un FCi indéfini qui est apparu récemment. Il fait partie d'une famille d'indéfinis formés sur la base du verbe *importer*. Les éléments de cette famille ont été construits de manière compositionnelle. Suite au processus de lexicalisation, le sens n'est actuellement plus compositionnel, car on ne considère plus le sens de tous les constituants.

Leurs constructions et leurs développements sont similaires. Ils sont employés régulièrement depuis le début du XIX^e siècle et certains d'entre eux sont passés par les quatre étapes d'évolution majeures que nous avons relevées. D'autres, notamment *n'importe où / quand / comment*, sont passés directement de la seconde à la quatrième étape.

N'importe quel, *n'importe qui* et *n'importe quoi* ont eu la possibilité d'exprimer trois valeurs interprétatives différentes depuis leurs créations : l'élargissement, la dépréciation et l'indifférence. Leur valeur de base est l'élargissement. Quant à l'indifférence et la dépréciation, il s'agit de valeurs sémantico-pragmatiques.

Références

- Béguelin, M.-J. (2002). Routines syntagmatiques et grammaticalisation : le cas des clauses en *n'importe*. Dans H.L. Andersen et H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, pp. 43-69. Berne, Peter Lang.
- Brinton, L. J. et E. C. Traugott (2005). *Lexicalization and language change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Haspelmath, M. (1997). *Indefinite Pronouns*. Oxford, Clarendon Press.
- Horn, L. R. (2000a). *Any* and (-) *Ever*: Free choice and free relatives. Dans *Proceedings of the 15th Annual Conference of the Israeli Association for Theoretical Linguistics*, pp. 71-111.
- Horn, L. R. (2000b). Pick a theory (not just any theory): Indiscriminatives and the free choice indefinite. Dans L. Horn et Y. Kato (éds), *Negation and polarity: syntactic and semantic perspectives*, pp. 147-192. Oxford, Oxford University Press.
- Jayez, J. et L. M. Tovenà (2005). Free-choiceness and Non Individuation. *Linguistics and Philosophy* 28, pp. 1-71.
- Kadmon, N. et F. Landman (1993). *Any*. *Linguistics and Philosophy* 4, pp. 353-422.
- Kleiber, G. et R. Martin (1977). La quantification universelle en français. *Semantikos* 2, pp. 19-36.
- Muller, C. (2006). Polarité négative et free choice dans les indéfinis de type *que ce soit* et *n'importe*. *Langages* 162, pp. 7-31.
- Muller, C. (2007). Les indéfinis free choice confrontés aux applications scalaires. *Travaux de linguistique* 54, pp. 83-96.
- Pescarini, S. (2008). Expressivité et détermination. Communication au Colloque *Ecart et expressivité*, Nancy-Université.
- Prévost, S. et B. Fagard (2007). Grammaticalisation et lexicalisation : la formation d'expressions complexes. *Langue française* 156, pp. 3-8.
- Reed, P. (2000). *Any* and its French equivalents. *French Language Studies* 10, pp. 101-116.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et R. Rioul (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- Vlachou, E. (2007). *Free choice in and out of context: semantics and distribution of French, Greek and English free choice items*. PhD thesis, Université de Sorbonne-Paris IV et Université d'Utrecht.